

COMPTE RENDU DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

A 13H30 HEURES

SALLE CHEPFER – RUE PIERRE-FOURIER, 54000 NANCY

Gérard RUELLE, président, remercie les membres de l'Assemblée Générale d'avoir répondu présents à cette invitation spéciale, mêlant présentiel et visioconférence.

Il communique ses remerciements à la Ville de Nancy pour la mise à disposition de cette salle.

Il indique que les conditions de quorum sont atteintes et que le détail des votes par correspondance et procurations peut être communiqué par le secrétariat. Les délibérations sont possibles dans les bonnes conditions statutaires.

Il déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2021.

1. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 30 septembre 2020

Gérard RUELLE demande s'il y a des observations ou remarques concernant ce compte rendu.

Aucune observation ou proposition d'amendement n'étant faite, le compte rendu de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2. 1 Rapport moral du Président

Il paraît que « plus l'attente est longue, plus les retrouvailles sont belles ». Permettez-moi, à ce stade, d'en douter. Non seulement parce que la sortie de la crise sanitaire n'est pas encore franchie et les retrouvailles ne sont pas à la hauteur de ce l'on pourrait espérer puisque le respect des gestes barrière nous oblige à rester prudents au point que certains de nos membres participent à distance à nos travaux. Les contraintes sanitaires initiales limitaient la capacité d'accueil de la salle à 50 personnes, ce qui aura certainement conduit certains et certaines à participer via la visioconférence. Il espère que la technique permettra le même niveau d'expression à chacun et chacune.

L'espoir où nous étions de pouvoir nous réunir sans contraintes, nous avait conduits à repousser notre présente assemblée générale à septembre alors que nous souhaitions revenir à une réunion en juin, date habituelle. Du coup, je conçois, comme l'an dernier, qu'il faille faire un peu de gymnastique intellectuelle pour adopter à quelques mois de l'année 2022 le rapport d'activité et le compte de résultats de l'exercice 2020 et pour adopter un projet de budget primitif 2021 aux trois quarts exécuté.

Même si je les ai déjà salués ce matin lors de la table ronde, ce retard nous aura toutefois permis de pouvoir accueillir officiellement de nouveaux représentants du collège des collectivités territoriales désignés par leurs instances puisque les élections départementales et régionales se sont tenues fin juin. Je souhaite donc la bienvenue à celles et ceux qui nous ont rejoints. Nous accueillons le nouveau président des affaires européennes en remplacement de Madame Claudine GANTER, toujours fidèle aux travaux de Gescod.

Qu'elles soient dans cette salle ou à distance, j'ai plaisir aussi à accueillir les associations, les représentants des institutions ou les personnes physiques qui comptent parmi les adhérents de GESCOD et, à ce titre, militants des causes et des valeurs qu'il défend.

Le rapport d'activité 2020 a été mis en ligne et distribué depuis un moment déjà. Dans quelques instants, je proposerai à notre directeur, Denis Schultz, d'en faire un commentaire. Je ne m'y attarderai donc personnellement pas sinon pour souligner, malgré le caractère particulier de la période, la constance, voire le développement des activités de notre réseau régional multi acteurs.

Gescod Siège

Espace Nord-Sud
17 rue de Boston
67000 Strasbourg
+33388455989
gescod@gescod.org

Gescod Antenne de Châlons-en-Champagne

30 chaussée du Port
BP 70366
51022 Châlons-en-Champagne
+33326214486
chalons-en-champagne@gescod.org

Gescod Antenne de Nancy

48 esplanade Jacques-Baudot
54035 Nancy Cedex
+33383945863
nancy@gescod.org

Nos actions de 2020 s'inscrivent, une fois encore, dans des projets structurants et sont portées par des partenariats de plus en plus nombreux avec les grandes instances de financement internationales (MEAE, AFD, UE) ainsi que par la fidélité des acteurs de proximité (collectivités territoriales, Agences de l'eau, associations...). Cette croissance, déjà constatée en 2019, se traduit dans le montant du budget prévisionnel 2021 qui dépasse désormais les 13 millions d'euros contre 7, 2 en 2020.

Merci aux équipes qui, par leur technicité, leur vigilance sur les appels à projets, leurs compétences en ingénierie financière ont permis ce développement de l'activité dans la confiance des porteurs de projets et des partenaires qui les financent. Merci aux équipes d'animation qui ont mis à profit les moyens offerts par le distanciel pour développer les formations, les échanges d'expériences, les séances de capitalisation..., au point de mobiliser des expertises externes auxquelles il n'aurait sans doute pas été possible d'accéder en présentiel. Au moins un effet induit positif de la crise sanitaire.

Merci aussi aux membres du Conseil d'administration et du Bureau qui ont fait preuve d'une constante unanimité pour adopter les propositions de délibérations qui leur étaient soumises. Vous aurez tout à l'heure l'occasion de nous accorder -ou non- votre quitus.

Tout au long de l'année 2020, nous avons été attentifs à l'évolution de la pandémie et à l'accès aux soins des populations des pays dans lesquels nous intervenons. Un point régulier a été fait, même si nous nous sentions désarmés à notre modeste niveau pour corriger une pénurie ancestrale d'équipements.

Plus près de nous, c'est la question de l'accès aux vaccins qui nous préoccupe. Alors qu'Européens et Américains s'apprêtent à généraliser une troisième dose de vaccin pour les plus âgés et à ouvrir la vaccination aux enfants, seuls 3, 5 % des Africains sont à ce jour entièrement vaccinés. L'échec du système Covax qui visait à aider les pays à faibles revenus à accéder aux vaccins est une déception. Les pays riches s'étaient engagés à donner 500 millions de doses aux pays pauvres avant fin 2021 ; en septembre, nous sommes à peine à 100 millions de doses et la France elle-même n'a tenu que 7 % de ses engagements selon l'ONG Oxfam. Cet outil, qui ambitionnait d'incarner le multilatéralisme sanitaire, a dû battre en retraite face à la captation des profits de la pandémie par les monopoles pharmaceutiques, opposés, qui plus est, à la levée des brevets. Il est pourtant évident que la pandémie ne sera vaincue que lorsque qu'elle le sera partout et pas seulement au Nord. Sans quoi risquent de surgir encore de nouvelles mutations du virus dont certaines seront plus agressives. Et la chaîne sera sans fin.

En plus du fossé sanitaire, c'est le fossé économique qui nous soucie. Alors que les pays riches préservent leurs économies par une surenchère à coup de millions de dollars ou d'euros, affectés à des plans de relance plus ambitieux les uns que les autres, le covid et ses conséquences apparaissent déjà comme un puissant accélérateur des inégalités entre le Nord et le Sud, menaçant de réduire à néant les démarches de codéveloppement des 30 dernières années. Kristina GEORGIEVA, Directrice générale du FMI, s'en émouvait récemment en disant que « les économies avancées accélèrent globalement leur croissance, alors que la plupart des marchés émergents et des économies en développement prennent davantage de retard. Il s'agit d'une divergence dangereuse ». En plus d'être une calamité sanitaire, la crise sanitaire du covid est un puissant catalyseur d'inégalités. Sans un effort collectif, celles-ci ne peuvent que s'accroître.

Combattre les inégalités est la raison d'être de Gescod aux côtés de tous les acteurs du Grand Est qu'il accompagne, quand bien même la tâche est immense.

Comme il a su le faire jusqu'à présent, Gescod répondra présent même si 2022 va être une année importante pour lui.

En effet, les mois qui viennent seront caractérisés par la fin du mandat du Président de Gescod, contraint par la limitation statutaire de 5 années et par le départ à la retraite de son Directeur historique, Denis Schultz. Ensemble nous espérons livrer à nos successeurs un outil en situation de remplir ses missions conformément aux valeurs de solidarité et de progrès qu'il incarne.

Des collaborateurs et collaboratrices nous ont quittés ; d'autres sont sur le point de le faire ; ils seront remplacés comme l'ont été ceux qui sont déjà partis. C'est un signe de vitalité et ne dit-on pas que l'équilibre est dans le mouvement ? Ce mouvement permanent d'amélioration est mis au service des capacités d'adaptation et de l'efficacité de notre réseau régional multi acteurs.

A cet instant, je tire de quatre années de fonctionnement de notre association quelques analyses susceptibles d'inspirer trois ou quatre pistes de réflexion non exhaustives et non hiérarchisées. Ainsi pèle mèle :

- Lorsque Gescod a été créé, en juin 2017, nous avons décidé de créer 6 commissions thématiques. Seules quelques-unes ont produit des résultats. Leur évaluation et le souci de ne pas disperser les forces disponibles,

tant au sein des élus que dans nos services, pourront, voire devront, conduire à poser les questions de la pertinence d'en conserver autant ou de reconsidérer leurs missions. Mise en place d'une commission économique notamment.

- Au cours du mandat, nous avons arrêté le principe du lancement d'une réflexion sur la place des bénévoles au sein de Gescod. Je dois reconnaître que ce travail n'a pas avancé et qu'il manque ; il est en effet important afin de préciser les conditions de la mobilisation des élus du Conseil d'administration et du Bureau volontaires et de leur association aux projets, dans le respect des missions des services. Des compétences précieuses et des capacités d'engagement étant présentes parmi nos membres, c'est aussi le moyen d'accroître la force de frappe technique de Gescod à moindre coût.

- Pour faire face à l'augmentation substantielle des activités de notre réseau, nous avons dû procéder à de légitimes recrutements, toujours validés par le Conseil d'administration et le Bureau. Toutes les personnes qui fréquentent les locaux du siège de Gescod aujourd'hui s'accordent à considérer que l'espace y est très compté au point que les conditions de confort, voire de sécurité, sont tendues. Le respect des mesures barrières issues du covid a été de ce fait d'autant plus contraignant. Une recherche de locaux plus adaptés pour nos salariés et plus accueillants pour nos partenaires serait opportune. Il remercie Denis d'avoir débuté les démarches en ce sens.

- Si nos partenaires financeurs ne nous ont pas fait défaut depuis quatre ans, nous allons devoir accorder une grande vigilance aux impacts possibles directs ou indirects de la crise sanitaire sur nos activités et nos finances. Ainsi, par exemple, au Cameroun, nous devons constater que le défaut de liquidités de la collectivité partenaire met en péril la poursuite de certains projets au point de nous conduire à reconsidérer le nombre des moyens humains sur place. Ailleurs, c'est un porteur de projet qui jette l'éponge, la situation politique du pays ne permettant plus le déroulement des actions. Là c'est un partenaire local qui ne répond plus.

- Au terme de 4 années de recul, il me semble que notre stratégie de communication et sa mise en œuvre doivent être réinterrogées. Le rapport d'activités annuel, tel qu'il vous est soumis encore aujourd'hui, en est un bon exemple. La présentation qui est faite des projets ne rend qu'insuffisamment compte du caractère plus structurant que d'autres de certains d'entre eux en valeur relative. On peut imaginer d'autres formes plus variées, plus réactives et plus vivantes de reporting sur nos présences ici ou là, plus régulières qu'une seule fois par an, au prix d'une mobilisation disproportionnée des équipes sur un temps trop long. Les newsletters et les points info sont des vecteurs qui rendent déjà compte de l'actualité courante de Gescod.

- Enfin, pour arrêter là mon regard dans le rétroviseur, il y a lieu de rendre plus fluide notre fonctionnement interne, de moderniser nos outils de travail, de simplifier nos procédures, de revisiter nos arborescences, d'éradiquer ce qui reste des références du temps des anciennes structures avant la fusion. Le manque de temps chez tous, la croissance rapide de l'activité, ne m'ont pas permis d'obtenir cette souplesse dans l'action qui est le propre d'une « administration de mission » telle que l'est Gescod. Demain mercredi et après-demain jeudi, les équipes de Gescod seront réunies pour réfléchir à la performance de notre association et je ne doute pas de la qualité des propositions qui remonteront en ce sens.

Ces quelques analyses et les suggestions qui en découlent n'ont pas d'autre objet que de rendre plus lisibles, plus évidentes encore les grandes capacités professionnelles de nos équipes, la rigueur de leur gestion, attestée par de nombreux témoignages et par les commentaires de notre commissaire aux comptes.

Gescod n'en sera que plus efficient et plus réactif dans l'exercice de ses missions aussi bien auprès des collectivités territoriales que des acteurs de la société civile. Reconnu par le ministère des affaires étrangères, par l'AFD, par l'Europe, par de grandes institutions engagées à l'international, par les partenaires qu'il accompagne avec leur confiance, Gescod occupe une place centrale au sein de la conférence interrégionale des réseaux régionaux multi acteurs.

Plus que jamais, au nom des éléments de contexte rappelés plus haut ou mis au débat de ce matin sur la résilience, nous saisissons combien nous sommes interdépendants. Les militants que nous sommes en sont convaincus depuis longtemps. La pandémie du covid 19 qui vient de paralyser en quelques mois la planète entière devrait démonter aux tenants du chacun pour soi, de l'égoïsme, du repli, du rejet de l'autre, qu'ils sont dans une impasse. A nous de persévérer pour leur démontrer qu'ils ont tort.

Je vous remercie.

2.2 Rapport d'activité 2020

Denis SCHULTZ, directeur, remercie Gérard RUELLE d'avoir tracé un premier panorama de l'activité de Gescod sur 2020.

Gescod, en tant que RRMA du Grand Est, reconnu par le Ministère, a pour fonction de renforcer le pouvoir d'agir des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales en Grand Est en s'appuyant sur des partenariats institutionnels et stratégiques avec la Région Grand Est, les communes et intercommunalités du Grand Est, l'AFD important dans le financement et l'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs projets de coopération, le Meae par la DAECT et la CIV, les Agences de l'eau avec lesquelles Gescod a une convention triennale, appui important sur les dossiers eau et assainissement et l'UE. Il rappelle que Gescod a une mission et deux fonctions principales qui s'interpénètrent : l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions de coopération et de solidarité internationales et le déploiement d'actions d'animation du territoire favorisant la mise en réseau des acteurs. Il souligne que Gescod dispose de deux antennes à Nancy et à Châlons-en-Champagne en plus du siège de Strasbourg. Les actions de Gescod sont structurées autour des ODD, réel référent.

Il souligne que l'année 2020 a été une année très particulière au regard de la situation sanitaire. Gescod a dû s'adapter afin de garantir la sécurité des salariés, un dialogue étroit a été entretenu avec les représentants du personnel et le personnel en France et à l'international pour s'adapter aux conditions sanitaires locales. Des discussions ont également été engagées avec les bailleurs de fonds afin de repousser certaines échéances et de renégocier certaines des termes des contrats et conventions afin d'accomplir dans de bonnes conditions les projets sur lesquels Gescod, avec les collectivités et d'autres acteurs, était engagé.

Gescod a développé les webinaires et formations en ligne, ce qui aura au moins dynamisé ces activités, ce qui aura permis de rassembler davantage de monde et qui aura été formateur. Nous avons dû reporter les assises de la coopération internationales en partenariat en général avec RGE, le séminaire agricole et sécurité alimentaire qui devait avoir lieu en fin d'année. Gescod a dû cesser les déplacements à l'international, ce qui a enclenché des changements sur des dynamiques de projet et motivé des reports de certaines actions. On a aussi évalué les répercussions sur le fonctionnement du monde associatif, un travail d'évaluation a été engagé.

Malgré ça Gescod a réussi à nouer de nouveaux partenariats, à tracer de nouvelles perspectives, pour déclencher de nouvelles actions car le covid aura permis ce travail. (Dossier Ficol avec l'afd et les cts)

Sur l'animation territoriale et l'accompagnement des acteurs, on a pu renforcer en 2020 le maillage territoriale. On avait une animatrice en Champagne, une en Lorraine, on a également développé un poste sur l'Alsace grâce aux moyens financiers mobilisés. Ce qui permet d'accompagner davantage les acteurs du territoire.

La signature d'une convention entre la CIRRMA et l'AFD, fondateur de ces moyens en complément du MEAE, avec un co-financement de la région qui a permis de développer le programme Récital qui comporte un dispositif les fonds territorialisés qui permet à Gescod, sur des appels à projets, de cofinancer des projets ECSI portés par des associations. (financement AFD, région).

Le dispositif DiODD vise à poursuivre des actions entre les écoles et les associations autour de la compréhension des ODD et de leur application sur le terrain. Dans le cadre du projet récital qui se poursuivra dans le prochain programme.

Gescod a signé, avec la CIRRMA, une convention avec l'agence des micro-projets avec application sur les différents territoires. Projet porté par l'agence des micro projets avec un cofinancement important de l'AFD. Gescod sert de relai pour l'identification, le suivi, le montage de projets sur le terrain sud. Il précise que Gescod organise des formations visant à appuyer les structures régionales dans leurs dépôts aux appels à projets.

Gescod dispose d'un accord avec les agences de l'eau et le ps-eau pour la mise à disposition d'un agent qui investit à la fois l'animation territoriale et qui se met à la disposition des structures dans l'appui au montage de leurs dossiers eau-assainissement et leur dépôt notamment auprès des agences.

Gescod a travaillé sur le réseau 1% avec Cycle, Amorce et le Ps-eau, et 4 autres RRMA on a préparé ce dossier sous l'égide de la CIRMA. Un projet qui a abouti en 2021 sur un financement AFD important qui permet de sensibiliser les cts sur la mobilisation des 1%. Une personne est spécialement dédiée au sein de Gescod pour coordonner ce programme sur le Grand est et pour coordonner l'ensemble des RRMA engagés.

Malgré la situation sanitaire, l'équipe animation que Denis salue, est parvenue à organiser le festival des solidarités et le Festival Alimentterre qui a réuni plus de 80 structures autour d'une centaine d'évènements en présentiel et distanciel.

On a aussi une mission d'identification, de recensement et de valorisation des projets et des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales en région.

Le point info fait, tous les mois, un point sur l'actualités, une revue des évènements, un inventaire des pistes de formations et de financements.

On a travaillé la communication à travers les réseaux sociaux, le nouveau site internet de Gescod est en cours de finalisation. Il sera harmonisé techniquement avec l'ensemble des RRMA pour un meilleur échange de donnée, et de sorte à être consolidé au niveau inter-régional. L'observatoire de Gescod est en cours de développement.

Faire remonter et analyser l'évolution de l'action à l'international en France.

On est un relai d'information important avec le MEAE pour les acteurs pour tenir compte des évolutions qui ont cours notamment au niveau des institutions de sorte à ce que les acteurs puissent s'en saisir et s'adapter. On est en permanence en train de recenser des acteurs régionaux, à ce jour Gescod en a recensement environ 600. On mène un focus particulier autour des associations diasporiques notamment avec le Forim et le COSIM ce qui permettra d'intégrer des gens de la diaspora dans les projets.

Si l'action de Gescod a pris une telle ampleur, c'est qu'un bon nombre de cts est mobilisé et qui sont fédératrices des énergies locales. En 2020, une adhésion du conseil départemental 55. L'expertise Gescod est déployée sur 13 pays de coopération sur lesquels gescod est engagé avec les cts. Les dispositifs de financement du MEAE (contrats triennaux ou annuels) ont permis aux collectivités de mobiliser plus de 675 000 euros de cofinancement dont 200000 pour les projets portés la Région. 3 dossiers de demande de financement dans le cadre du dispositif FICOL de l'AFD ont abouti (Bennwiht-Nguéniène, Saint-Louis-Ambato-Boeny, Eurométropole de Strasbourg-Kampala). Sur 2021, d'autres dossiers ficol sont en cours d'instruction pour la Région notamment avec le SDEA, le Grand Nancy, Saint-dié-des-Vosges ou Loos-en-Gohelle (le directeur de l'afd a demandé à Gescod de s'impliquer car nous avons une antenne Cameroun, accompagner cette démarche sur le montage en coopération avec Lianes Coopération, RRMA des Hauts-de-France).

Une veille sur la structuration d'une « approche bassin » au Cameroun est en cours, c'est une commande de l'AERM sur lequel on pourra être impliqué avec les cts du Grand Est (SDEA).

On a travaillé sur une étude sur le développement d'un projet de centre de formation au niveau du port de Limbé avec les IUT d'Illkirch et de Haguenau, qui pourra enclencher la coopération économique.

Malgré la crise, maintient d'une activité soutenue malgré la crise et une baisse d'engagement de financements – reportés, pas perdus. 20 nouvelles adhésions tous collèges confondus. Maintien de l'activité de Gescod au sein des réseaux nationaux, notamment du F3e et du Ps-eau.

La CIRMA poursuit sa structuration et gagne en visibilité auprès des partenaires institutionnels de la coopération et de la solidarité internationales. Une accentuation des coopérations inter-RRMA est à noter.

2021 verra l'aboutissement du projet 1% avec les 3 réseaux nationaux et les 4 autres RRMA, délégation à gescod pour la coordination des autres réseaux dans le cadre de la CIRMA.

Plusieurs dossiers FICOL sont d'ores et déjà en cours d'instruction. La mobilisation des cofinancements en faveur des acteurs est particulièrement travaillée, afin de permettre la réalisation de leurs projets.

Aide au CT dans le cadre de la préparation des contrats triennaux 2022-2024 avec le MEAE.

Enfin, le transfert de la compétence volontariat et des activités du CEFODE vers Gescod. Le CA de Gescod a décidé de confier cette mission en accord avec le CEFODE.

Gérard RUELLE souhaite remercier les services de la Région, Adbe, Christian Debeve et adresse un remerciement particulier à Mikael ROUX.

Soumis aux voix par le Président, le rapport d'activité 2020 est adopté à l'unanimité.

2.3 Rapport budgétaire

Francis BRAUN, trésorier, adresse ses remerciements à l'équipe financière placée sous la responsabilité de Claude REGALL et précise que, pour répondre aux besoins liés à l'augmentation exponentielle des activités et du budget de Gescod, un nouveau collaborateur sera recruté le 5 octobre pour renforcer ce pôle. Il souligne également l'élévation importante des ressources nouvelles, notamment grâce au concours de plus en plus accentué de l'AFD.

a) Exécution du budget : compte d'exploitation et exécution budgétaire analytique

Claude REGALL, directeur adjoint, indique que les ressources totales de l'exercice 2019 s'élèvent à 6 925 631 €, hors valorisation de l'expertise gratuite, chiffrée à 436 664 € (700 jours de mission et 300 jours d'accueil). Elles sont constituées de 3 627 644 € de reports de crédits 2018 et de 3 342 975 € de crédits nouveaux. Une annulation de ressources de 44 987 € est liée à des projets qui ne se sont pas réalisés. Un projet de soutien à la mise en place d'une plateforme dédiée à l'animation, au suivi et à la mise en œuvre des projets dans la Région de l'Oriental au Maroc, dont la convention a été signée en 2016 entre l'ARCOD et l'Agence de l'Oriental, n'a été mis en œuvre que partiellement en 2016 et 2017. Le reste des actions n'étant plus d'actualité, le projet est annulé. Suite à des difficultés financières, la commune d'Ambato Boeny à Madagascar n'a pas été en mesure d'honorer sa contrepartie à un projet d'adduction d'eau potable réalisé en 2017. Le montant de cette contrepartie est annulé. Des projets au Togo et au Bénin ont été finalisés à un coût en deçà du coût prévisionnel de la convention signée avec la Région Grand Est. Les sommes non utilisées sont annulées.

Pour un budget total 2019, tenant compte de la mise à disposition gratuite, s'élevant à 7 362 295 €

Les dépenses de l'année 2019 s'élèvent à 2 701 194 € (hors valorisation de l'expertise gratuite mobilisée), soit 80 % des ressources nouvelles et 39 % des ressources totales. Ces taux d'exécution sont dus à la comptabilisation des ressources de projets pluriannuels à la date de signature des conventions financières. Les dépenses liées à ces conventions, par contre, sont réalisées sur plusieurs exercices ce qui explique les reports importants. Ce sont des moyens affectés à des projets précis qui se mettent en œuvre dans le temps et qu'il n'est pas possible d'affecter à d'autres objets, notamment au fonctionnement de la structure.

Sur ces montants, 80% ont été dépensés sur les programmes de coopération avec les partenaires au Sud ; les autres moyens ont été mis en œuvre pour la conduite des actions, le travail d'animation et de mobilisation des acteurs et les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationales sur le Grand Est.

L'AFD a été le premier partenaire financier de Gescod, apportant près de 33% des nouveaux crédits mobilisés en 2019. La Région Grand Est a apporté 28% des ressources nouvelles en 2019 et les autres collectivités du Grand Est ont contribué à ces apports à hauteur de 8%.

20 % des ressources financières 2019 ont été allouées par l'Etat. Sur ces 20%, 11% sont passés par des projets présentés auprès de l'Etat par des collectivités territoriales et mis en œuvre sur le terrain par Gescod. L'apport des communes et EPCI est resté stable par rapport aux années précédentes.

Les projets déployés à Madagascar, au Maroc et au Cameroun représentent environ 50% des dépenses sur programmes.

Madagascar reste le premier pays d'intervention de Gescod et le Cameroun le second, grâce à la mise en œuvre de projets sous financement de l'Union Européenne, de l'AFD et de l'AIMF.

Les actions de Gescod au Maroc ont bénéficié du financement de la Région Grand Est, avec le soutien du MEAE. 7% du total des dépenses a été investi dans la mise en œuvre d'un projet européen au Congo.

L'expertise gratuite s'est avérée très significative. Elle représente 14% du budget, en comptabilisant les jours de mission et d'accueil et en tenant compte de la mobilisation en région Grand Est, qu'il serait toutefois difficile de chiffrer.

Le report budgétaire de l'exercice 2019 sur l'exercice 2020 s'élève à 4 224 437,51 €.

L'exercice enregistre un excédent de 1 493,42 €.

Ce montant est constitué de ressources affectées à des projets précis dont la réalisation effective dépasse les limites de l'exercice budgétaire. Ces sommes, enregistrées comptablement, ne sont mises à disposition de Gescod par les partenaires financiers qu'au fur et à mesure de l'avancement des projets et des justifications de dépenses qui leur sont présentées. Elles ne reflètent en aucune manière la situation de la trésorerie qui, elle, est régulièrement tendue dans la mesure où les fonds propres de Gescod restent limités.

b) Rapport du Commissaire aux comptes

Michel WEBER, commissaire aux comptes, regrettant de ne pouvoir venir à l'assemblée générale, c'est Aurélie MASSON qui le représente et fait lecture de son rapport.

« En exécution de la mission confiée par l'Assemblée Générale, l'audit des comptes annuels de l'association Gescod relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 a été effectué. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire du covid 19. Le commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé. Cet audit a été effectué selon les normes de l'exercice professionnel en France. Il a été estimé que les résultats collectés sont suffisants et appropriés. Cette mission d'audit a été réalisée dans le respect des règles d'indépendance applicables sur la période du premier janvier 2019 à la date d'émission du rapport et aucun service interdit par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes n'a été fourni. Le commissaire aux comptes a procédé à la vérification des documents communiqués lors de la présente séance et n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports présentés et sur tous les documents adressés sur la situation financière ou sur les comptes annuels. »

Aurélie MASSON précise, d'une part, qu'il relève de la responsabilité de la direction de veiller à ce que les comptes présentent une image fidèle et que la continuité d'exploitation ne soit pas menacée ; d'autre part, la responsabilité du commissaire aux comptes est de s'assurer que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative.

Aussi, Aurélie MASSON confirme que ce rapport de certification a donné l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative.

c) Affectation du résultat

L'exercice budgétaire 2019 enregistre un excédent de 1 493,42 €. Le Président propose à l'Assemblée générale d'affecter cet excédent aux réserves de Gescod, ce qui permettrait de renforcer la stabilité financière de l'association.

L'affectation de l'excédent aux réserves (fonds propres de Gescod) porterait celles-ci à la somme de 247 119 €, soit une augmentation de 1,01 % par rapport à l'exercice précédent.

Le ratio « Réserves/nombre de jours d'exploitation » se maintient à peu près au même niveau qu'en 2018. Il reste néanmoins insuffisant et il s'avère nécessaire de continuer à renforcer les fonds propres de la structure afin d'améliorer sa capacité à faire face aux risques.

Didier BELLEFLEUR demande s'il est possible d'augmenter le fond associatif et si des prévisions se formulent en ce sens.

Claude REGALL répond que seul le résultat net de l'exercice entre dans les réserves de Gescod. Le reste du budget, relatif aux financements, est injecté dans les actions pour lesquelles les financements sont sollicités. Le solde de la gestion propre de l'association est généralement faible car il relève de la vie associative. Les ressources sont constituées des cotisations des membres auxquels s'ajoutent quelques produits financiers. Les dépenses liées à la gestion propre sont également corrélées à la vie associative (déplacements dans le cadre des réunions institutionnelles etc). Actuellement il n'y a pas moyen d'augmenter de manière significative ces fonds propres.

Jean-Pierre FORTUNE ajoute qu'une somme équivalente à un mois de trésorerie n'assure pas une sécurité substantielle. Néanmoins il précise que lever des lignes de trésorerie pour couvrir des problèmes d'ampleur modérée reste envisageable.

d) Quitus au Conseil d'administration

L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre et le rapport du commissaire aux comptes approuve les comptes de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés, valide les propositions du Conseil d'administration et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 1493,42 euros aux fonds propres de l'association. L'assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration de l'accomplissement de son mandat pour l'exercice 2019.

2.4 Budget prévisionnel 2020

Les crédits attendus en 2020 sont en forte hausse par rapport à l'exercice précédent, ils s'élèvent à hauteur de 5 217 538 € (+56 %). Cependant, seule une partie de ces ressources est à engager en 2020 dans la mesure où les projets auxquels celles-ci sont rattachées sont à mettre en œuvre sur plusieurs années. Il en va ainsi notamment des projets financés par l'AFD et de certains projets inscrits dans le cadre de l'appel à projet triennal du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ces fonds ont été délégués à Gescod par les collectivités territoriales pour leur mise en œuvre dans le cadre d'un accord entre celles-ci et leurs partenaires financiers, notamment l'AFD, le MEAE ou la Région. Ils sont strictement liés aux projets et nécessitent les contreparties des collectivités. Sans ces contreparties, qui font effet levier, les projets ne sont pas réalisables. L'augmentation des crédits ne signifient donc pas un enrichissement de Gescod : ils sont par contre le signe d'une valorisation croissante des crédits mis en œuvre par les collectivités locales pour mobiliser, par effet de levier, des financements auprès de bailleurs de fonds traditionnels d'actions de coopération (AFD, UE, MEAE, Agences de l'eau, ...) et traduisent un travail de fond des équipes de Gescod pour le montage des projets. Ils permettent également un cofinancement accru de ces équipes accompagner les acteurs à tous les niveaux de mise en œuvre de ces projets.

Le budget 2020 est fortement impacté par un engagement important attendu de l'Agence Française de Développement sur des projets pluriannuels en appui à Kampala en Ouganda (à hauteur de 1 470 000 €), à Ambesisika et Ambato Boeny, à Madagascar, à Douala au Cameroun ainsi qu'à Nguéniène au Sénégal (à hauteur de 478 000 €).

L'aspect pluriannuel de certains projets induit d'ores et déjà la prévision de reports sur l'exercice 2021. En effet, la totalité des financements prévus pour ces projets est enregistrée comptablement l'année de la signature des conventions. Les sommes à engager sur 2020 ne représentent pas la totalité de ce financement. Ils supposent aussi la permanence de l'engagement financier des collectivités mobilisées pour jouer de l'effet levier, sinon il sera impossible de mettre en œuvre les financements des autres bailleurs de fonds. Le solde est reporté sur l'exercice suivant.

L'AFD représente 57 % des ressources nouvelles prévisionnelles en 2020, la Région Grand Est 12 %.

Aux crédits nouveaux attendus en 2020, d'un montant de 5 217 538 €, il convient d'ajouter le report de l'exercice 2019 d'un montant de 4 222 944 €. Soit un budget prévisionnel global pour 2020 de 9 440 482 € (hors valorisation de l'expertise gratuite mise à disposition par les partenaires).

Jean-Pierre FORTUNE précise que, dans le cadre des FICOL, les collectivités territoriales négocient les sommes qui sont ensuite injectées à Gescod, bien évidemment sous le contrôle desdites collectivités. Il s'agit d'une gymnastique financière qui diffère de celles qui peuvent s'observer au sein d'autres structures associatives.

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le projet de budget prévisionnel 2020 tel qu'il lui a été présenté.

3. Cotisations 2021 et départs

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de reconduire les montants des cotisations 2020 de la façon suivante :

- Associations locales : 25 € ;
- Comités de jumelage, fédérations d'associations: 40 € ;
- Membres individuels : 25 € ;
- Ecoles, collèges, lycées et secteurs primaire et secondaire : 50 € ;
- Autres établissements supérieurs, universités et autres institutions: 100 € ;
- Collectivités territoriales (négociation avec la collectivité si elle s'engage dans une action de coopération) : 100€ de droit d'entrée, plus une participation à l'action de Gescod sur la base indicative de 0,15 € par habitant.

A l'unanimité, l'Assemblée générale valide la reconduction des montants des cotisations pour l'année 2021.

4. Renouvellement du Conseil d'administration (tiers sortant)

Avant d'entamer les délibérations, Denis SCHULTZ présente la liste des acteurs du Grand Est, adhérents de Gescod, dont le départ a été acté par le dernier Conseil d'administration en juin 2021 et des membres ayant posé leur démission depuis la date de ce Conseil.

Collectivités territoriales :

- Commune de Still.

Associations de solidarité internationale :

- Centrafrique Emergence ;
- ATMF ;
- Espoir enfants ;
- Graine Lorraine.

Autres associations ou institutions :

- Lycée Blaise Pascal de Forbach ;
- L'ALPA.

L'Assemblée Générale prend acte de la sortie de ces membres.

En 2021, les sortants sont :

Pour le collège des collectivités territoriales : la Collectivité européenne d'Alsace, la Ville de Charleville-Mézières, la Ville de Vandœuvre-lès-Nancy et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle;

Pour le collège des associations de solidarité internationale: le collectif Humanis, l'association Burkin'Ardenn'Avenir, l'association Agriculteurs français et Développement International (AFDI) Grand Est et l'Association de Parrainage pour l'Education et la Liberté (Appel) ;

Pour le collège des institutions et autres associations: l'amicale des sapeurs-pompiers d'Hochfelden, l'université de Reims Champagne-Ardenne et l'université de technologie de Troyes;

Pour le collège des personnes physiques: Gérard RUELLE, Francis BRAUN et François PESNEAUD.

Pour le collège des collectivités territoriales, la Ville de Charleville-Mézières n'a pas souhaité renouveler son mandat; en revanche, la Ville d'Epernay s'est portée candidate.

Pour le collège des associations de solidarité internationale, l'association Burkin'Ardenn'Avenir n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat. L'association Kilimanjar'Hope a déposé sa candidature.

Pour le collège des personnes physiques, François PESNEAUD n'a pas souhaité renouveler son mandat. Liliane ANDRES a fait acte de candidature.

Didier BELLEFLEUR s'est porté candidat dans ce collège en remplacement de Jean-Pierre MEYNIEL qui a formulé le souhait de quitter le Conseil d'administration.

Denis SCHULTZ rappelle que des votes par correspondance ont été enregistrés, les enveloppes seront ouvertes, collège par collège, en parallèle de la votation en présentiel.

A l'issue du vote dans chacun des collèges, sont renouvelé.es ou élu.es au Conseil d'administration de Gescod :

Au sein du collège des collectivités territoriales (5 postes à pourvoir, 4 candidatures enregistrées) :

- La Collectivité européenne d'Alsace, dont le représentant pour Gescod est Bruno FUCHS (16 voix obtenues sur 16).
- La Ville d'Epernay, dont la représentante pour Gescod est Abida CHARIF (16 voix obtenues sur 16);
- La Ville de Vandœuvre-lès-Nancy, dont le représentant pour Gescod est Jean-Pierre BECKER (16 voix obtenues sur 16).
- Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, dont le représentant pour Gescod est Vincent HAMEN (16 voix obtenues sur 16).

Au sein du collège des associations de solidarité internationale (4 postes à pourvoir, 4 candidatures enregistrées) :

- Le collectif Humanis, dont la représentante est Danielle HEIM (27 voix obtenues sur 33).
- L'association Kilimanjar'Hope, dont le représentant est Hervé LAFLOTTE (28 voix obtenues sur 33).
- L'association Agriculteurs Français et Développement International (AFDI) Grand Est, dont le représentant est Laurent FISCHER (28 voix obtenues sur 33).
- L'association de Parrainage pour l'Education et la Liberté, dont le représentant est Jean-Yves CHIARA (27 voix obtenues sur 33).

Au sein du collège des institutions et autres associations (7 postes à pourvoir, 3 candidatures enregistrées) :

- L'amicale des sapeurs-pompiers d'Hochfelden, dont le représentant est Philippe DETTLING (4 voix obtenues sur 5) ;
- L'université de Reims Champagne-Ardenne, dont la représentante est Philippine HENRY (4 voix obtenues sur 5);
- L'université de technologies de Troyes, dont le représentant est Pierre KOCH (5 voix obtenues sur 5).

Au sein du collège des personnalités qualifiées (4 postes à pourvoir, 4 candidatures enregistrées) :

- *Gérard RUELLE (14 voix obtenues sur 14).*
- *Francis BRAUN (14 voix obtenues sur 14).*
- *Liliane ANDRES (14 voix obtenues sur 14).*
- *Didier BELLEFLEUR (14 voix obtenues sur 14).*

A l'unanimité, l'Assemblée générale valide la nouvelle composition du Conseil d'administration.

5. Conférence inter-régionale des RRMA (CIRRMA)

Gérard PIGAULT, vice-président de la CIRRMA, remercie Denis SCHULTZ d'avoir introduit les activités de la conférence inter-régionale. Il indique que si les directeurs des différents RRMA avaient pour habitude depuis 2016 de mener un travail concerté, en débat en échanges, les présidentes et présidents n'avaient quant à eux que peu d'occasions de se rencontrer.

En 2016 naît l'idée de créer de façon informelle la conférence des présidents des RRMA et se dessine la perspective de mettre en place de manière plus stable, juridiquement validée, cette structure. Début octobre 2018, est créée la conférence inter-régionale des RRMA et l'accent est placé sur son essence inter-régionale. Il ne s'agit dès lors pas d'une structure faîtière ou nationale, mais bien d'un lieu de rencontre et de concertation animé par trois intentions fortes : la coopération, la mutualisation des compétences, des objectifs et des moyens et la valorisation des pratiques des acteurs sur les territoires.

Ces trois intentions impliquent la capacité de porter pour, au nom et au bénéfice des différents RRMA qui composent la CIRRMA, des projets montés en commun et qui visent la valorisation de l'action de chacun. Selon un fonctionnement comparable à celui du groupe Burkina Faso.

De la même façon, la CIRRMA a déposé un premier dossier auprès de l'AFD, nommé RECITAL, se situant dans le champ de l'ECSI, d'un montant de 2 millions d'euros.

Gérard PIGAULT souhaite insister sur certains points sur lesquels Gescod a une responsabilité particulière au sein de la CIRRMA.

Gescod a amplement participé aux démarches ayant permis à la CIRRMA de dépasser le simple caractère informel. Aujourd'hui la conférence inter-régionale dispose de statuts déposés.

Dans le cadre de RECITAL, Gescod porte actuellement et en coordination avec le F3e le volet de valorisation et de capitalisation du programme pour le compte de l'ensemble des membres de la CIRRMA.

Par ailleurs, la grande expérience de Gescod a permis au réseau-régional de porter pour l'ensemble des RRMA le projet 1%, qui devrait déboucher sur une enveloppe, permettre de lever des fonds mutualisés et d'aboutir sur des moyens supplémentaires alloués aux acteurs des territoires.

Gérard PIGAULT précise que la CIRRMA a pour fonction de se constituer levier pour les différents territoires, notamment grâce au concours des collectivités territoriales. Puisque les fonds de l'AFD ne financent jamais à 100% un projet, il revient systématiquement d'aller chercher le co-financement complémentaire. Il lui apparaît donc important de remercier les collectivités territoriales qui abondent dans ce sens et qui permettent de renforcer la capacité d'intervention des différents acteurs.

6. Divers

Calendrier prévisionnel des prochaines réunions institutionnelles de Gescod :

- Bureau : 4 novembre à 10h à Reims ;
- Conseil d'Administration : 2 décembre à 14h à Nancy ;
- Bureau : 3 février à 10h à Strasbourg.

Jean-Pierre FORTUNE remercie l'assemblée pour son attention et sa participation au débat, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg pour l'accueil réservé à Gescod et les équipes de Gescod à qui l'on doit la bonne tenue de cette assemblée générale.

La séance est levée à 15heures.

Gérard RUELLE
Président

Gérard PIGAULT
Secrétaire